

Accompagnement pour la gestion des espèces invasives des zones humides du bassin versant de l'Odet

EXPERTISE & SUIVIS



Bretagne Vivante

sepb

Une voix pour la nature

Synthèse des actions 2016

Bruno Ferré

Décembre 2016



SOMMAIRE

I. Accompagnement pour la gestion des espèces invasives des zones humides du bassin versant de l'Odé	3
1/ Diagnostic	3
2/ Programme d'actions	4
3/ Suivis et bilans	4
4/ Synthèse de l'étude	5
5/ Calendrier prévisionnel	5
6/ Volet communication	5
II. Bilan des actions de gestion 2016	6
1/ Gestion des balsamines de l'Himalaya sur les communes de Landudal, Briec et Edern	6
A/ Système d'invasion de la balsamine de l'Himalaya (<i>Impatiens glandulifera</i> Royle)	6
B/ Secteurs choisis, zones d'actions	6
C/ Calendrier des actions	8
D/ Mode de gestion préconisé	10
E/ Communication /Sensibilisation	14
F/ Bilan global	18
2/ Gestion des renouées Asiatiques sur les communes de Pluguffan, Guengat et Ploneis	19
A/ Système d'invasion des renouées Asiatiques (<i>Reynoutria japonica</i> Houtt, <i>Reynoutria sachalinensis</i> , <i>Polygonum polystachyum</i>)	19
B/ Secteurs choisis, zones d'actions	19
C/ Modes de gestion préconisés	21
C1. Pluguffan	21
C2. Bilan des actions à Pluguffan	31
C3. Guengat	33
C4. Bilan des actions à Guengat	44
3/ Bilans et Perspectives	45

I. Accompagnement pour la gestion des espèces invasives des zones humides du bassin versant de l'Odet

Dans la continuité de l'étude existante « **Les espèces invasives sur le bassin versant de l'Odet. Projet de sensibilisation et de localisation** », un accompagnement à la gestion des espèces invasives floristiques « prioritaires » a été proposé aux communes en respectant plusieurs phases :

1/ Diagnostic

Ce programme de 4 années permettra d'intervenir sur les 27 communes du Sivalodet, à raison de 6 à 8 communes par an en fonction des actions prioritaires à réaliser.

Pour mener à bien ce projet, il sera judicieux d'enrayer la progression d'espèces floristiques différentes afin d'être en mesure d'évaluer la pertinence des techniques utilisées pour qu'elles soient réitérées ou non, les années suivantes.

Dans un premier temps:

Pour les communes choisies chaque année, la nécessité de créer des groupes de personnes référentes (élus, techniciens...) par commune sera un préalable.

Ces groupes participeront à une première rencontre qui permettra :

- D'expliquer ou de réexpliquer la problématique (complément d'informations sur la reconnaissance des espèces ciblées, techniques de gestion, repérages sur le terrain...),
- De prendre connaissance des stations déjà "traitées" par les techniciens des communes ou d'autres partenaires et d'évaluer le temps passé à ces actions ainsi que les méthodes et techniques utilisées,
- D'évaluer les zones de stockage et de traitement des déchets de fauche.

Dans un second temps :

Par rapport aux constats faits lors des premières rencontres des groupes techniques, il conviendra de prioriser les actions en fonction du choix des milieux impactés et des espèces à traiter. En effet, toutes les stations d'espèces invasives ne pourront être régulées ou éradiquées en même temps. C'est pourquoi ce projet se décline sur plusieurs années.

Les propositions d'actions pour l'année 2016 découlent des observations liées aux prospections faites sur la période 2013-2015 en termes de degré d'invasion. Le choix de regrouper des communes limitrophes est un préalable pour une meilleure mise en commun des moyens humains et matériels sur un même territoire.

2/ Programme d'actions

Dans le cas présent, le terme de « Programme d'actions » semble plus approprié que celui de « Plan de gestion » qui reste un document définissant les enjeux et objectifs de gestion liés la plupart du temps à un espace naturel protégé (cf. « La gestion d'espèces invasives en Bretagne, recueil d'expériences menées sur des espaces naturels ». Bretagne Vivante, Brest, 72p).

Précisions:

Seront intégrés dans ce projet des partenaires déjà impliqués dans la thématique et en lien avec les actions déjà réalisées les années précédentes, comme c'est le cas pour certaines structures qui coordonnent des chantiers d'insertion.

Certaines missions de gestion seront réalisées en régie par les communes, d'autres par des bénévoles ou encore des entreprises compétentes en la matière.

Enfin, les coûts et le temps passé par les différents intervenants seront estimés pour chaque chantier. Ils permettront une projection évaluée pour les années suivantes.

Des financements possibles seront évoqués : communes, communauté de communes, Sivalodet, Département, Agence de l'eau, Région, ...

Dans tous les cas, les actions proposées par le prestataire durant la durée du projet seront validées par les groupes techniques. A travers l'aide et le conseil initiés par le chargé de projet de Bretagne Vivante, ce travail doit rester participatif et collectif pour une meilleure sensibilisation de tous les partenaires.

3/ Suivis et bilans

Cette phase reste indissociable du concept global. Un tel projet ne peut se dérouler sans une évaluation des actions réalisées.

C'est pourquoi un suivi scientifique des stations d'espèces invasives et de leur mode de gestion doit s'échelonner durant ces quatre années, voir même après.

En termes de coûts, les chantiers menés lors de l'année 2016 serviront d'étalonnage et permettront d'affiner les techniques et les besoins en hommes et en matériel pour les années suivantes.

Mise en place d'une veille et d'un suivi à long terme

Des études démontrent qu'il ne sera pas possible d'éradiquer certains foyers trop conséquents. Par contre, un état de veille permettra d'intervenir au départ de nouvelles repousses et tentera d'empêcher leur propagation.

Certains impératifs comme la mise en place de protocoles pour éviter la dissémination des espèces mais aussi l'organisation de la gestion des déchets provenant d'arrachages ou de fauches deviendront un enjeu primordial.

Ces diagnostics serviront de base et d'exemples pour une lutte cohérente et efficace à l'échelle du bassin versant.

Un bilan annuel de ces actions sera présenté au comité de suivi et transmis aux communes concernées chaque année.

Il se déclinera par un rapport écrit et pourra être présenté et commenté sous forme de diaporama.

4/ Synthèse de l'étude

Elle sera conforme au cahier des charges avec la géolocalisation des chantiers effectués, des synthèses sur les espèces traitées, les méthodes utilisées et les bilans des modes de gestion constatés chaque année.

Ces informations feront l'objet d'un rapport complet au bout de quatre ans dans lequel figureront également la localisation de nouvelles stations d'espèces invasives inconnues jusque là.

5/ Calendrier prévisionnel

- Phases de diagnostic dans les communes : mars à mai
- Programme d'actions : mai à novembre
- Suivis et bilans : fin d'année

6/ Volet communication

La communication sur ce projet sera principalement mise en oeuvre par le Sivalodet et ses communes adhérentes.

Néanmoins, Bretagne Vivante pourra faire des liens avec les partenaires concernés, relayer l'information sur son site Internet, mais également aider les communes à communiquer localement pour favoriser l'implication du plus grand nombre à ce projet de science participative.

II. Bilan des actions de gestion 2016

Quelles communes pour quelles espèces ?

Le choix des communes s'est fait d'une part, en fonction de l'impact de certaines espèces dans ces municipalités, mais également en fonction de leur proximité géographique, propice à des actions communes.

Tableau 1. Présentation des communes et des espèces choisies

Espèces	Milieux	Communes		
Balsamine de l'Himalaya	Cours d'eau et fossés	Briec	Edern	Landudal
Renouées Asiatiques	Fossés de bords de routes, cours d'eau...	Guengat	Plonëis	Pluguffan

1/ Gestion des balsamines de l'Himalaya sur les communes de Landudal, Briec et Edern

Après un constat des élus et des habitants de Landudal qui ont découvert une invasion de la balsamine de l'Himalaya dans des zones de fond de vallée dédiées à la randonnée et à la détente et traversées par le ruisseau du « Langelin », il a été décidé de mettre en œuvre des actions permettant de limiter la progression de l'espèce.

A/ Système d'invasion de la balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera* Royle)

Cette échappée de jardin très dynamique est principalement inféodée aux bords de cours d'eau.

La dispersion de ses graines est réalisée grâce à des valves « élastiques », qui les projettent à plusieurs mètres de la plante. Ainsi, le cours d'eau n'a plus qu'à les transporter et à les disséminer tout au long des berges.

Elle peut également se développer par bouturage des tiges et des racines.

B/ Secteurs choisis, zones d'actions

Au vu du mode de dispersion de la plante, la logique veut que le problème soit enrayé à la source, c'est-à-dire le plus haut possible sur les cours d'eau.

C'est pourquoi nous avons pris la décision d'intervenir sur la partie la plus amont du « Langelin » dont la source prend naissance sur la commune d'Edern.

Les repérages préalables ont été réalisés par les techniciens du Sivalodet et de Bretagne Vivante, lors de deux sorties les 29 juin et 6 juillet sur les communes d'Edern et de Briec.

Au départ, les résultats étaient plutôt encourageants, car aucune balsamine n'a été vue sur les tronçons explorés qui s'étiraient de la source jusqu'au centre ville de Briec.

Il n'en a pas été de même plus en aval, où des plants de plus en plus nombreux ont commencé à coloniser les berges du cours d'eau.

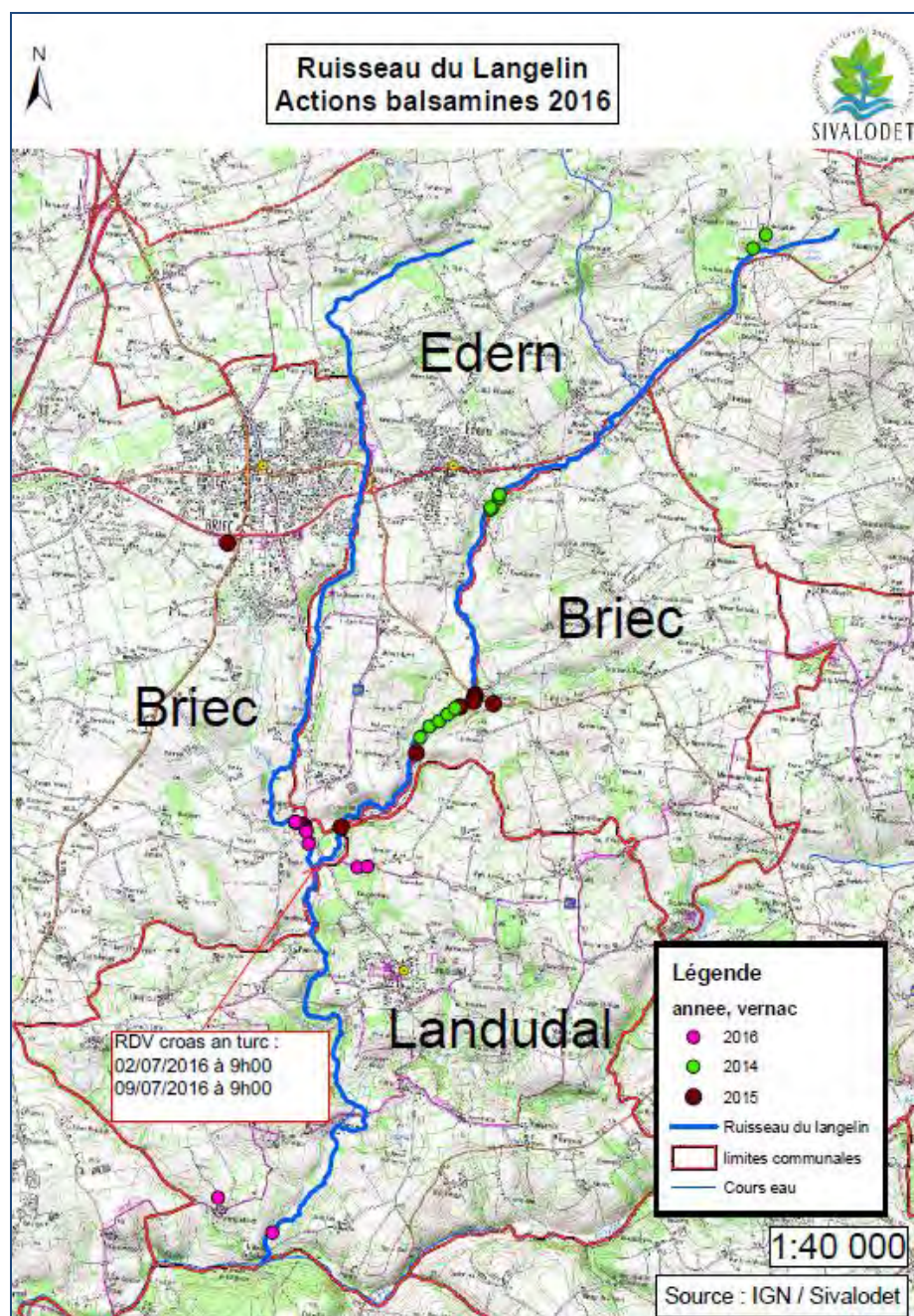
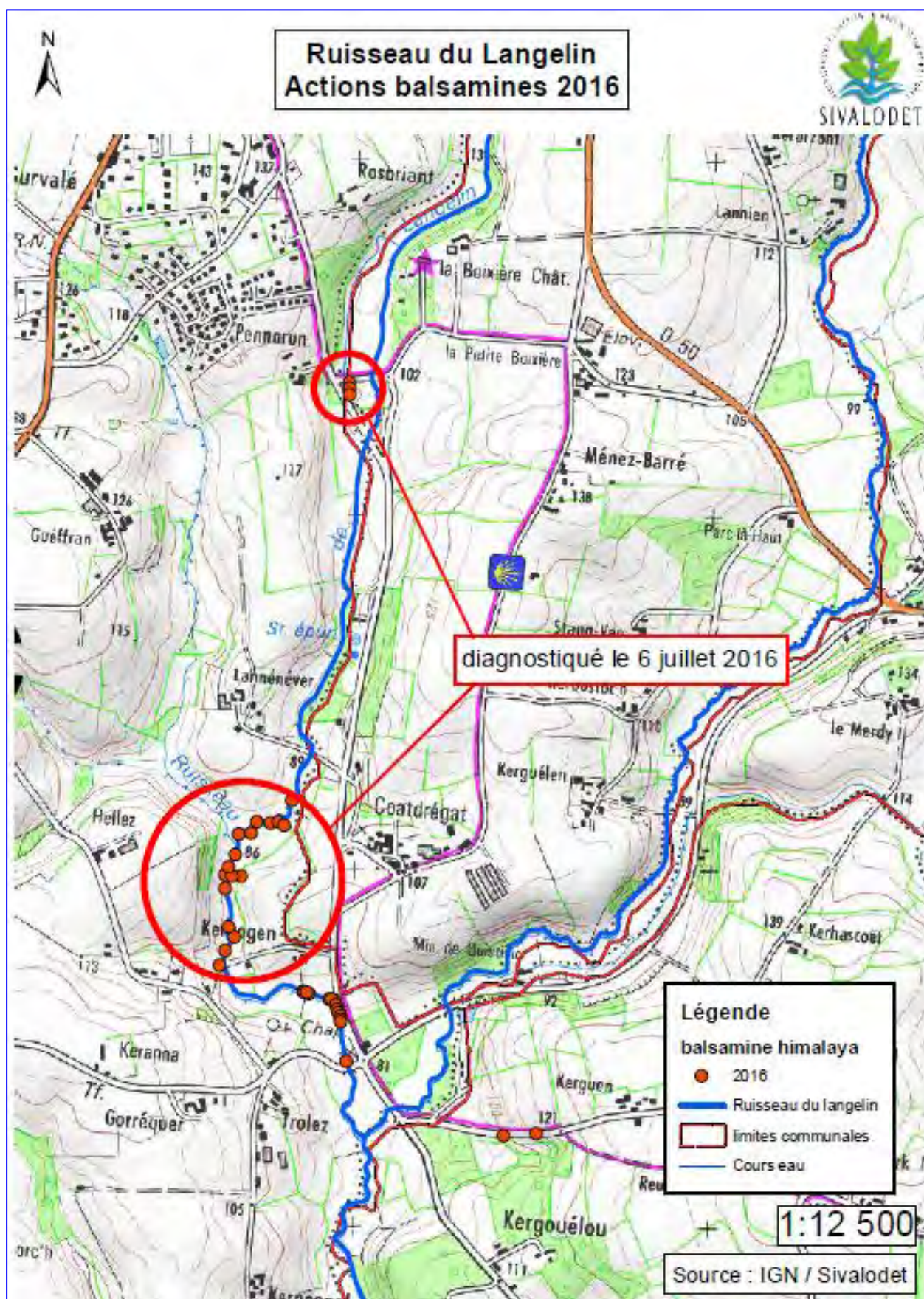


Figure 1. Présentation des secteurs sélectionnés

Figure 2. Secteurs concernés par les chantiers de gestion



C/ Calendrier des actions

Tableau 2. Récapitulatif des informations nécessaires à la gestion des sites

Communes	Milieus	Espèce	Mode de gestion	Partenaires	Calendrier
- Briec - Edern - Landudal	Berges de cours d'eau « le langelin » et zones humides adjacentes	Balsamine de l'Himalaya	Arrachage manuel des plantes avec exportation éventuelle des déchets	-Techniciens communaux - Bénévoles d'associations - Groupes d'habitants	4 jrs de juin à août

La balsamine de l'Himalaya est plus repérable en été, car ses hautes tiges commencent à sortir de la végétation rivulaire et ses feuilles sont plus faciles à déterminer. Pour des personnes non averties, ceci évite la confusion avec d'autres espèces.



Figure 3. Jeunes pousses de balsamines



Figure 4. Plantes en fleurs

Les fleurs, quant à elles, apparaissent généralement à partir de juillet et la production de graines est effective fin août. C'est pour ces raisons diverses que nous avons programmé les chantiers d'arrachage au mois de juillet.

Autre contrainte non négligeable, plus on avance dans l'été, plus la profusion de végétation haute et de ronciers limite les déplacements.

Enfin, de telles actions nécessitent d'avoir les autorisations des propriétaires des parcelles privées qui seront traversées.

D/ Mode de gestion préconisé

La méthode choisie pour enrayer la progression des balsamines a été celle de l'arrachage manuel.

En effet, cette plante aux racines peu profondes enracinées dans du substrat humide la plupart du temps, s'arrache facilement quand on tire dessus.

Cet avantage permet d'éviter le transport de matériel technique encombrant et lourd qui freinerait la progression dans la végétation haute durant la saison estivale.

Le groupe de volontaires était réparti en 3 équipes qui se déplaçaient d'amont en aval (sens du courant) par rapport au linéaire choisi :

- Une équipe (minimum 2 personnes), dans le lit du cours d'eau.
- Deux équipes (minimum 3 personnes), de part et d'autre du ruisseau, le long des berges.

Le but étant de cheminer ensemble pour repérer le plus largement possible les plans potentiels.

Les plantes arrachées étaient, soit exposées au soleil (branches hautes, troncs, ronciers...) et éloignées de l'eau pour pouvoir sécher quand la configuration du site s'y prêtait, soit, stockées dans des sacs poubelles que les participants transportaient avec eux, pour ensuite être détruites.



Figure 5. Arrachage depuis le cours d'eau



Figure 6. Arrachage sur groupement dense



Figure 7. Prospection depuis ruisseau



Figure 8. Dépôt des « cannes » sur ronciers

Participants

Une réunion publique s'est déroulée en mairie de Landudal le 13 avril 2016 pour proposer le projet d'interventions sur certaines stations de balsamines de l'Himalaya. La dynamique choisie s'est faite à travers une démarche participative de la population.

Pour drainer un maximum de monde, les chantiers ont été organisés les samedis 2, 9 et 30 juillet. Malheureusement, le dernier a été annulé pour faute de « combattants ».

En parallèle de ceux-ci, des habitants de Landudal ont décidé de leur propre initiative de continuer la démarche et de proposer un chantier supplémentaire le 24 juillet.



Figure 9. Equipe de bénévoles motivés

Tableau 3. Récapitulatif des personnes présentes aux chantiers (Landudal 2016)

Noms	Commune	Elus	Structures	Techniciens	Dates	
					2/07	9/07
Le Corre Josiane	Landudal		Club marche		X	X
Le Du Martine	Landudal		Club marche			X
Bourhis Béatrice	Landudal		Club marche		X	X
Deuil Valérie	Landudal	X			X	X
Le Rumeur Virginie	Landudal		Particulier			X
L'Haridon Nelly	Landudal	X	Club marche			X
Péron André	Ergué		ERB			X
Le Calvez Sylvain	Landudal		Club marche			X
Le Berre Didier	Landudal	X				X
Gaonarc'h M. Pierre	Landudal	X			X	
Goulard J.Paul	Landudal		Club VTT		X	
Goulard Mathis	Landudal		Club VTT		X	
Hémon Alain	Ederne		Histoire et patrimoine		X	
Le Dez Julien			Sivalodet	X	X	
Ferré Bruno			Bretagne Vivante	X	X	X
Nombre de personnes = 19					9	10

Au total, ce sont 19 personnes qui se sont investies sur 2 chantiers, à raison de 3 heures d'efforts pour chacune des sessions.

A cela, il faut ajouter les interventions de l'association « Objectif Emploi Solidarité », financées par le Sivalodet, dont les ouvriers en insertion ont passé 8 journées à arracher des plants de balsamines dans des conditions estivales difficiles.

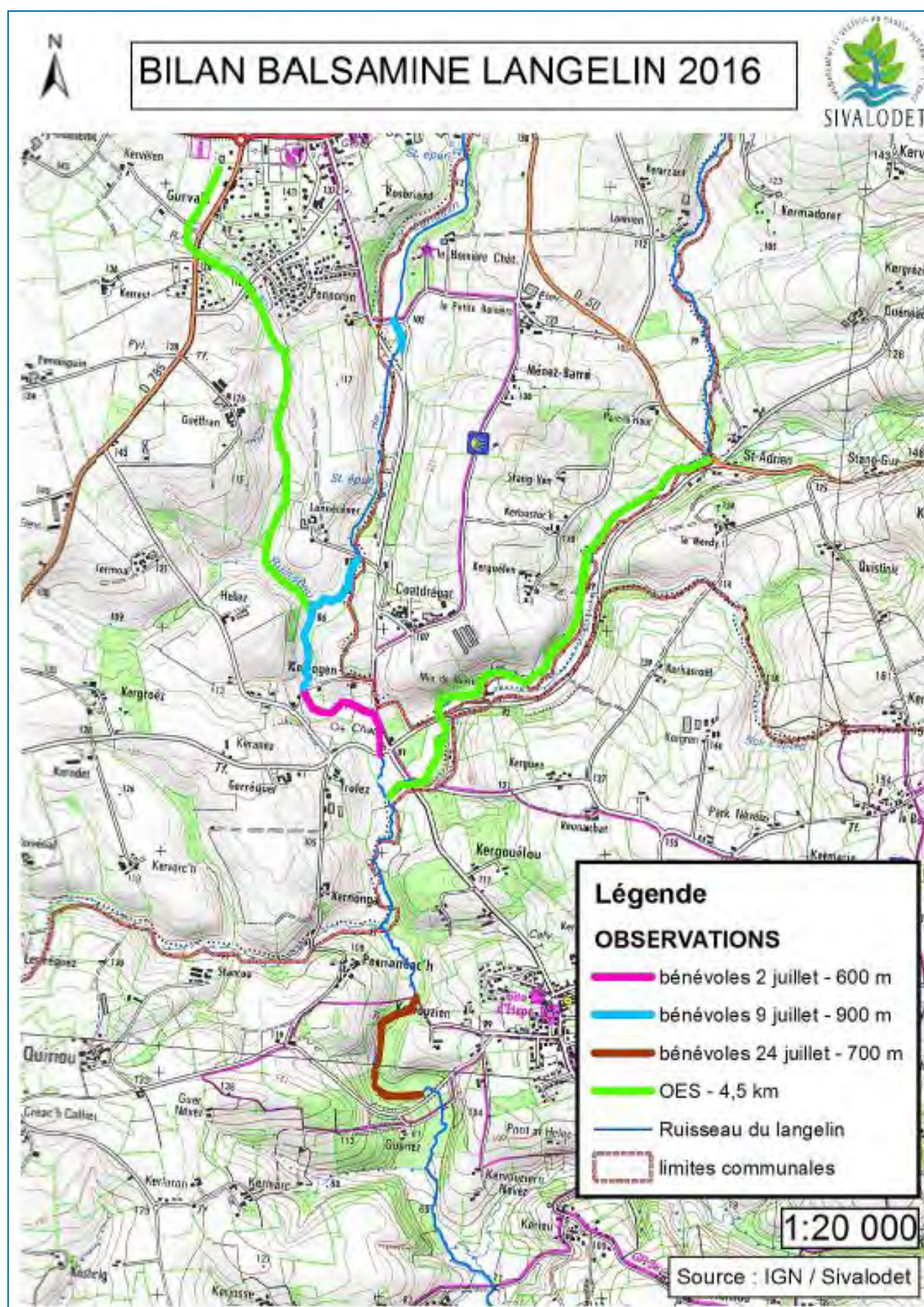


Figure 10. Secteurs concernés par les chantiers d'arrachage de Balsamine de l'Himalaya

E/ Communication /Sensibilisation

- Explication de la démarche et création de deux panneaux d'exposition sur les espèces invasives, présentés sur le stand du Sivalodet le dimanche 22 mai lors de la fête de la nature organisée à Briec.

Figures 11 et 12. Présentation des panneaux



- La presse s'est déplacée lors des chantiers et a rédigé des articles résumant la teneur du projet.

Balsamine. Après une première journée d'arrachage, on remet ça demain

Publié le 08 juillet 2016



Julien Le Dez, du Sivalodet, Bruno Ferré, de Bretagne Vivante, et plusieurs volontaires arrachent les balsamines à Croas-an-Turc. Une équipe de bénévoles de Landudal, Édern et Briec s'est attaquée, samedi, à l'arrachage d'une plante invasive, la balsamine de l'Himalaya, sur les berges du cours d'eau le Langelin, près du bourg, à Croas-an-Turc. Ils étaient conduits par Julien Le Dez, technicien en milieu aquatique au Sivalodet, et Bruno Ferré, de Bretagne Vivante. Un diagnostic réalisé entre 2013 et 2015 avait mis en évidence que la plante avait envahi le bassin-versant du Langelin. Le maire, Raymond Messenger et les bénévoles ont donc décidé de faire appel au Sivalodet et à Bretagne Vivante. Cette dernière a déjà mené plusieurs actions, dont la cartographie des plantes invasives, la formation du personnel communal, la sensibilisation du grand public et aide les communes à gérer ce problème.

À noter

Une autre campagne d'arrachage est prévue demain, rendez-vous à 9h à Croas an Turc. Tous les volontaires seront les bienvenus.

Plantes invasives. La lutte s'organise

[Delphine Tanguy](#)

[Voir les commentaires](#)

image: http://www.letelegramme.fr/images/2016/07/04/bruno-ferre-de-bretagne-vivante-et-julien-le-dez-technicien_2978315_466x330p.jpg?v=1

Publié le 04 juillet 2016



Bruno Ferré de Bretagne Vivante et Julien Le Dez, technicien des milieux aquatiques au Sivalodet, ont encadré cette opération d'arrachage de la balsamine à Briec.

La prolifération d'espèces invasives, telles que la renouée du Japon ou la balsamine, menace la biodiversité. Dans les 26 communes du bassin versant de l'Odé, un diagnostic a été mené et des opérations d'arrachage viennent d'être lancées.

Samedi matin, au lieu-dit Croas an Turc, à mi-chemin entre Briec et Landudal, une poignée de courageux, encadrés par Julien Le Dez, technicien des milieux aquatiques au Sivalodet, et Bruno Ferré, de Bretagne Vivante ont procédé à l'arrachage de la balsamine sur le cours d'eau Langelin, affluent de l'Odé. Depuis trois ans, à l'initiative du Sivalodet, un diagnostic est mené dans les 26 communes du bassin-versant par Bretagne Vivante. Le résultat est alarmant et constitue une menace pour la biodiversité sur ce territoire. « On a dénombré 567 stations de plantes invasives. 72 % de ces plantes sont des renouées du Japon, présentes sur 408 stations et 21 % de la balsamine, sur 120 stations », note Bruno Ferré, chargé du diagnostic qui s'est achevé en 2015 et a débouché sur un projet d'une durée de quatre ans. Il s'agit d'accompagner des communes sur la gestion de ces plantes invasives, sachant qu'en lien avec le conservatoire botanique de Brest, cinq espèces, « les plus prégnantes », ont été retenues.

Intervenir en amont du cours d'eau

« L'idéal est de monter le plus haut possible sur le cours d'eau car c'est une plante dont les graines se disséminent par l'eau », explique Bruno Ferré aux bénévoles mobilisés pour cette première action sur le terrain, appelée à se renouveler pour éradiquer cette espèce invasive avant la floraison.

Une autre action est d'ailleurs prévue dès samedi prochain, à 9 h, au même endroit, pour intervenir cette fois un peu plus en amont. Pour éviter que la balsamine ne reparte, des précautions s'imposent. « Le problème de ces espèces, c'est que le moindre fragment de tige donne naissance à une nouvelle plante », indique le représentant de Bretagne Vivante qui donne ainsi pour instruction de déposer les plantes arrachées sur des ronciers ou des branches de saule pour qu'elles se dessèchent et de les ramasser dans des sacs quand on est sur une zone de prairie. L'autre difficulté, et pas des moindres, est la gestion de ces déchets qui risquent de contaminer le compost et nécessite soit une incinération soit des plateformes sèches pour les stocker. « L'an dernier, l'arrachage avait été lancé par les associations car il y en a beaucoup dans les sentiers de randonnée mais sans avoir forcément toutes les explications. On s'aperçoit, vu l'ampleur, que cela nécessite beaucoup de bras. Cela ne peut se faire sans les forces vives locales », souligne Raymond Messenger, maire de Landudal et premier vice-président du Sivalodet. « C'est un problème collectif qui touche les communes mais aussi les particuliers, ces plantes envahissent notamment les carrières. Plus on mobilise d'acteurs différents dans les communes, plus on sensibilise les gens et plus on pourra lutter efficacement », insiste Bruno Ferré. Un recueil d'expériences va ainsi être tenu à jour et mis à disposition des communes.

Landudal

La balsamine prolifère et menace la biodiversité

Bretagne Vivante, association qui milite pour la protection de la nature en Bretagne, a réalisé depuis 2013 une prospection puis une cartographie des espèces de plantes invasives, comme la renouée du Japon et la balsamine de l'Himalaya ; ces belles plantes exotiques prolifèrent et menacent la biodiversité.

26 communes du bassin-versant de l'Odet sont concernées et des opérations d'arrachage sont maintenant lancées, encadrées par un technicien du Sivalodet.

« Agir avant la floraison »

Bruno Ferré, de Bretagne Vivante, explique que le Langelin (affluent de l'Odet) fait partie des zones envahies. « L'idéal est d'intervenir en haut du cours d'eau, car les graines de la balsamine se disséminent par l'eau et il nous faut agir avant la floraison ; notre rôle est de donner l'élan aux communes, de passer le relais à des associations locales et de sensibiliser le public. »

Raymond Messenger, maire de Landudal et vice-président du Sivalodet, est en phase avec ces propos : « C'est un problème collectif, le personnel communal est formé à cette éradication, il nous faut maintenant informer la population afin d'obte-



Une nouvelle opération d'arrachage de la balsamine avait lieu, samedi, sur les bords du Langelin.

nir une mobilisation sur le terrain, la tâche est immense ! ».

Arracher la balsamine

Une douzaine de bénévoles étaient au rendez-vous, samedi à Croës-an-Turc, entre Briec et Landudal ; pas

besoin de faucilles, le but était d'arracher la balsamine, bien implantée sur les berges du ruisseau ; la racine se tire facilement à la force du poignet d'une traction sur la tige. Mais attention, le moindre fragment peut prendre racine et donner naissance

à une nouvelle plante, il faut donc ramasser les plantes arrachées, dans des sacs ou les déposer sur des ronciers afin qu'elles se dessèchent. De telles opérations seront renouvelées, cet été, sur le Pays glazik.

F/ Bilan global

En résumé, voici quelques constats faits à l'issue de ces premières actions de lutte contre les balsamines de l'Himalaya.

- Les personnes qui ont participé aux chantiers d'arrachage ont été très motivées et l'ambiance était plutôt conviviale malgré les efforts fournis.
- La zone couverte le long du Langelin est conséquente et les efforts d'arrachage devront être pérennisés pendant encore quelques années avant de venir à bout de la banque de graines existante.
- Cela signifie qu'il ne faudra pas s'éparpiller sur d'autres cours d'eau tant que celui sur lequel les chantiers ont débuté ne sera pas indemne de plants de balsamines.
- Malgré toutes les bonnes volontés déployées, un des chantiers prévu n'a pu être réalisé par manque de volontaires. Il faudra donc pour le futur, afficher une communication plus importante dans les communes concernées et réunir des équipes plus nombreuses.
- Sans l'aide professionnelle des chantiers « OES », la zone prévue n'aurait jamais pu être prospectée. Raison de plus pour étoffer les équipes pour l'année prochaine.
- En 2017, pour faciliter la progression le long du cours d'eau, nous essaierons de planifier les chantiers un peu plus tôt dans la saison (mai par exemple). Les plants de balsamines commenceront à être visibles et reconnaissables. De plus, cette période hors vacances scolaires permettra peut être d'attirer plus de bénévoles.

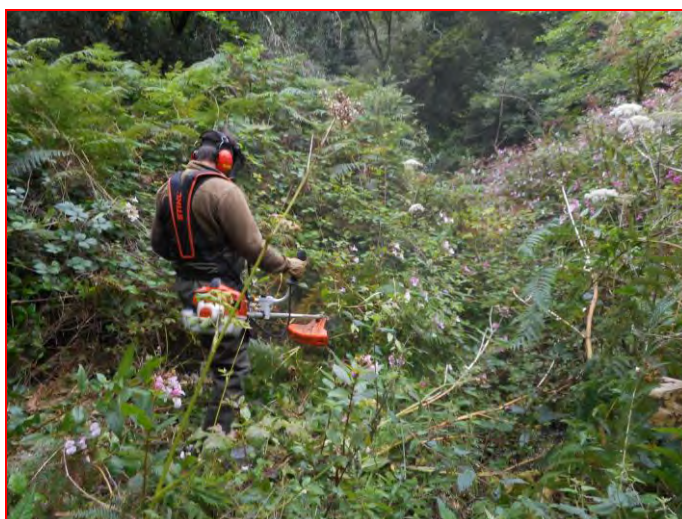


Figure 13. Personnel de l'association « Objectif Emploi Solidarité » en action

2/ Gestion des renouées Asiatiques sur les communes de Pluguffan, Guengat et Ploneis

A l'issue de la première phase du projet « Sensibilisation et localisation des espèces invasives du Bassin versant de l'Odét », fin 2015, une réunion avait été organisée à ce sujet dans la commune de Guengat pour élaborer un plan d'action sur la gestion de ces plantes, à tester durant l'année 2016.

C'est donc naturellement que nous avons souhaité intégrer cette commune dans la démarche, en y associant, pour des raisons de proximité évoquées ci-avant, deux autres municipalités que sont Pluguffan et Ploneis.

A/ Système d'invasion des renouées Asiatiques (*Reynoutria japonica* Houtt, *Reynoutria sachalinensis*, *Polygonum polystachyum*)

Ces espèces ont un pouvoir d'invasion hors normes et ce dans tous les types d'habitats : milieux frais assez riches en azote, lisières fraîches, berges des cours d'eau, fossés et espaces régulièrement perturbés par l'homme (talus, remblais, bords de routes).

Ce sont les herbacées les plus productives de la flore tempérée.

Même si leur reproduction sexuée est désormais avérée, leur mode de reproduction se fait essentiellement grâce à deux systèmes de multiplication végétative :

- Le bouturage spontané de fragments de tiges ;
- Et surtout, la formation de rhizomes puis leur fragmentation.

Les peuplements mono-spécifiques de renouées en bordure de cours d'eau ont un impact négatif sur la biodiversité et leur expansion peut menacer des espèces à valeur patrimoniale liées aux cours d'eau.

B/ Secteurs choisis, zones d'actions

Peu après la mise en place du projet, il s'est avéré que la commune de Ploneis n'a pas pu s'investir davantage dans la démarche.

Les protocoles de gestion proposés ont donc été testés uniquement sur les communes de Pluguffan et Guengat.

Vu le nombre impressionnant de stations de renouées implantées sur le territoire des deux communes, il a fallu faire des choix cohérents en adéquation avec les missions du Sivalodet. Nous avons décidé de n'intervenir qu'aux abords des zones humides et notamment les fossés et les cours d'eau qui sont vecteurs de dissémination des plantes.

Plusieurs sites ont donc été déterminés et sont présentés ci-dessous.

Secteur de Pluguffan :

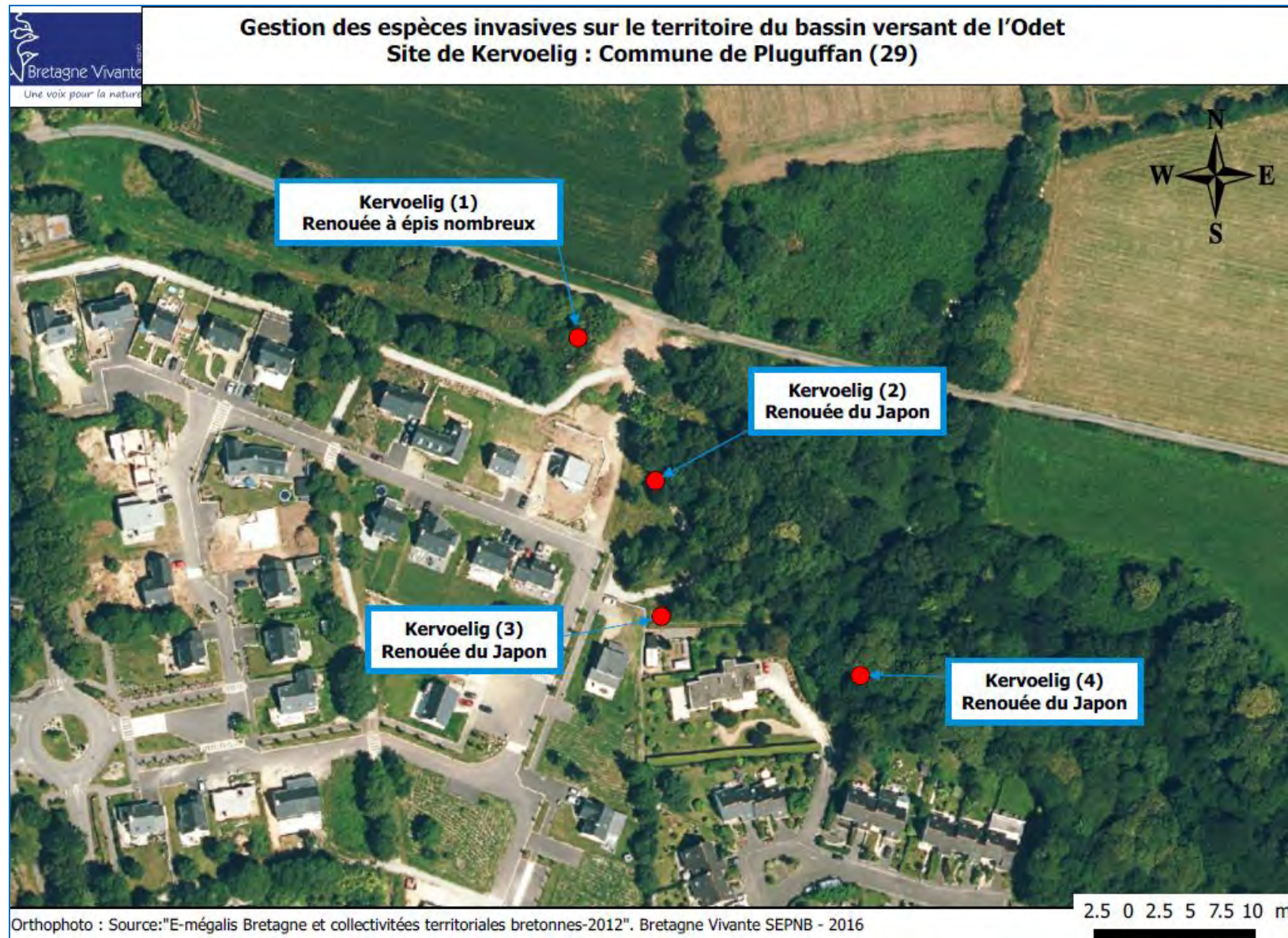


Figure 14. Localisation des stations de renouée du japon sur le site de « Kervoelig »

C/ Modes de gestion préconisés

C1. Pluguffan

La méthode choisie pour enrayer la progression des renouées sur la commune de Pluguffan a été celle de l'arrachage manuel.

Après exportation, les plants ont été stockés dans un silo situé sur le terrain des services techniques de la commune.

Ils ont ensuite été bâchés durant l'été pour permettre le dessèchement des plantes avant un brulage prévu en fin d'automne.



Figure 15. Site « station d'épuration 3 » le 10/06/2016



Figure 16. Site « station d'épuration 2 » le 10/06/2016

Figure 17. Fiche de suivi chantier (Pluguffan « Kervoelig » 2016)

Gestion des espèces invasives sur le territoire du bassin versant de l'Odet 2016

Fiche de suivi chantier

Organisme : [Commune de Pluguffan](#)

Nom de l'intervenant : [Frédéric Baudrillard + SILEN](#)

Espèce invasive

Nom de l'espèce : [Renouée du Japon \(*Reynoutria japonica*\)](#) et [renouée à épis nombreux \(*Polygonum polystachyum*\)](#)

Données générales du site

Communes(s) : [Pluguffan](#)

Département : [Finistère](#)

Nom du cours d'eau, plan d'eau, zone humide (barrer la mention inutile) :

Nom du site (lieu dit) : « [Kervoelig](#) » [1](#), [2](#), [3](#) et [4](#)

Localisation : Carte IGN au 1/25000° N° de la carte : [O519 OT](#)

Nom du Maître d'ouvrage du chantier : [Commune de Pluguffan](#)

Première intervention : ☒ oui ☐ non

Entretien : ☐ oui ☒ non

Date de la 1^{ère} année d'observation : [2016](#)

Date du 1^{er} chantier sur le site : [29.05.2016](#)

Contexte

Type de milieu :

☒ Berge ☒ Cours d'eau ☐ Accotement routier ☒ Talus ☒ Fossé ☐ Plan d'eau ☐ ☐ Jardin

Modes d'interventions

Méthode employée :

☒ Arrachage manuel (AMN)

☐ Assec (A)

☐ Traitement chimique (TC)

☐ Arrachage mécanique (AMC). Précisez l'engin :

☐ Actions combinées (AC). Préciser

☐ Fauchage (F). Préciser outil :

☐ Autre : Préciser

Méthodes complémentaires :

☐ Plantations pour augmenter l'ombrage (P). Préciser lesquelles

☐ Pose de bâches (B). Préciser le model et la superficie :

☐ Autres: Préciser

Traitement des déchets :

☒ Exportation (E)

☒ Bâchage sur plateforme pour séchage (BS)

Gestion des renouées Asiatiques sur le territoire du bassin versant de l'Odet

Commune : **Pluguffan**

Lieu dit : « **Kervoelig** » 1, 2 ,3 et 4

Tableau 4. Opérations de gestion effectuées en 2016 (Pluguffan « Kervoelig »)

Dates	Kervoelig 1	Kervoelig 2	Kervoelig 3	Kervoelig 4	Total	Type d'intervention	Surface traitée (m²)	Volume récolté (m³)
29 mai		X				(AMN) par Silen	64 m²	
30 mai		X				(E) (BS)		
06 juin	X		X	X		(AMN) par Silen	78+6+81 = 165 m²	
10 juin	X		X	X		(E) (BS)		
04 juillet	X	X	X	X		(AMN) par Silen	78+64+6+81 = 229 m²	
08 juillet	X	X	X	X		(E) (BS)		
06 octobre	X	X	X	X		(AMN) par Silen	78+64+6+81 = 229 m²	
12 octobre	X	X	X	X		(E) (BS)		
Totaux	6	6	6	6	24		687 m²	



Figure 18. Site « Kervoelig 2 » le 25/05/2016



Figure 19. Site « Kervoelig 2 » le 08/08/2016



Figure 20. Site « Kervoelig 2 » le 18/11/2016



Figure 21. Site « Kervoelig 4 » le 25/05/2016



Figure 22. Site « Kervoelig 4 » le 9/09/2016



Figure 23. Site « Kervoelig 3 » le 25/05/2016



Figure 24. Site « Kervoelig 3 » le 18/11/2016

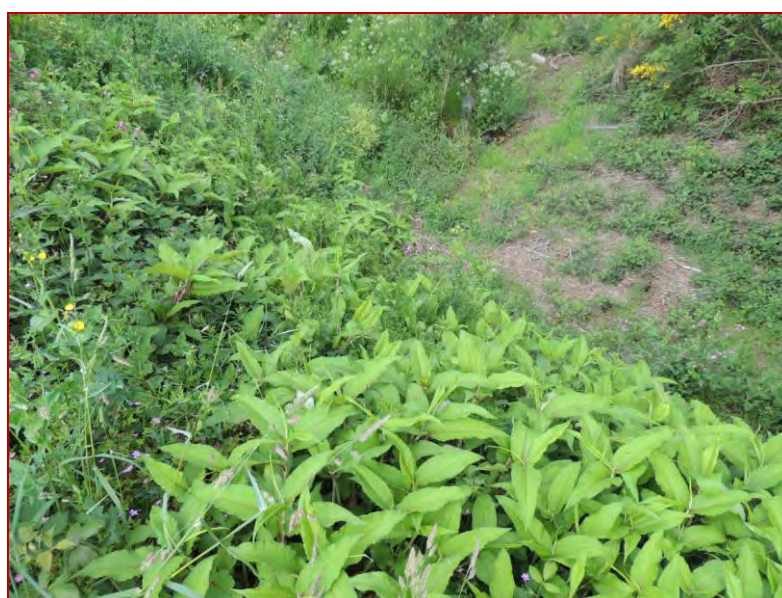


Figure 25. Site « Kervoelig 1 » le 25/05/2016



Figure 26. Site « Kervoelig 1 » le 08/08/2016

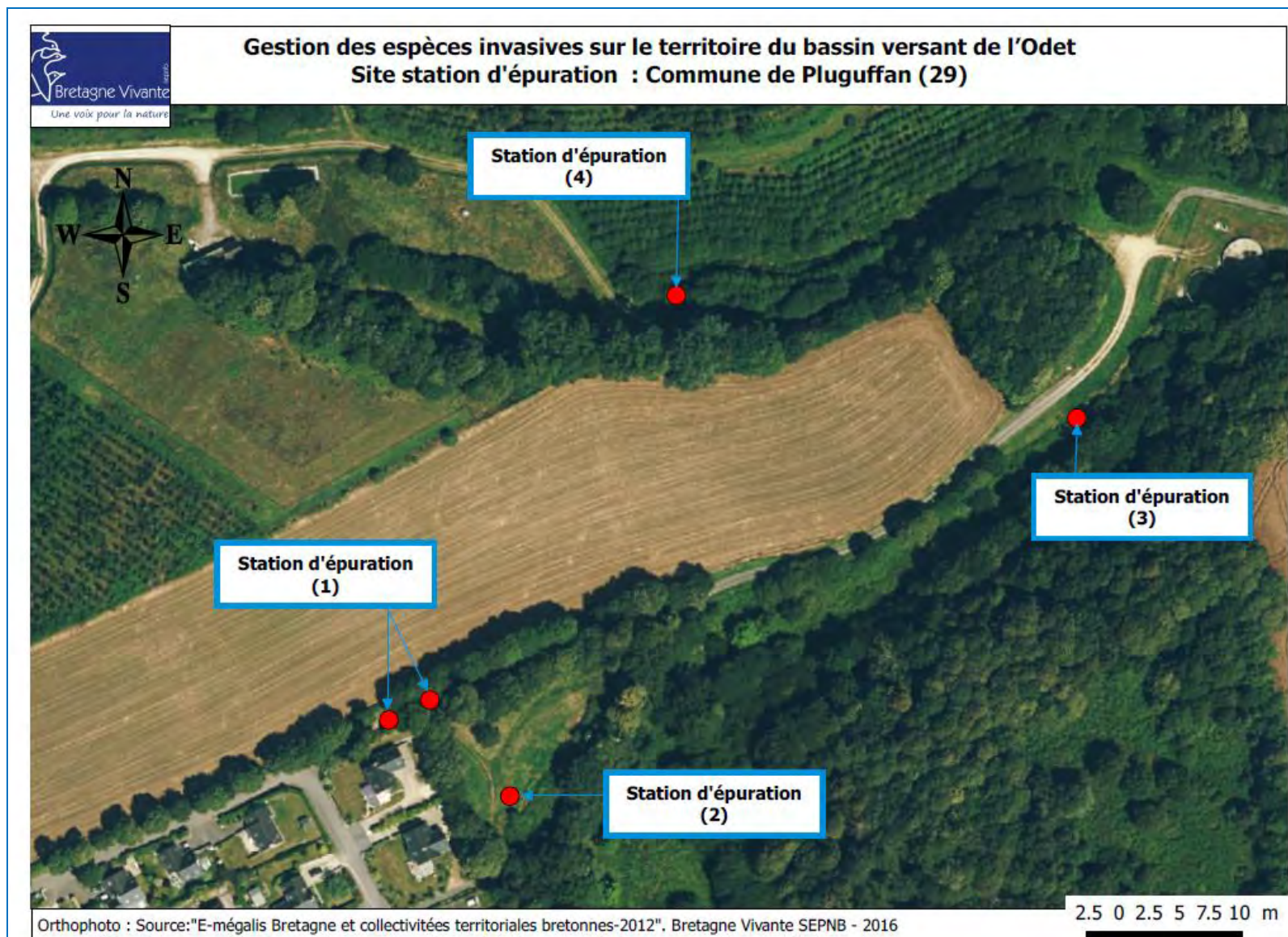


Figure 27. Localisation des stations de renouée du japon sur le site « Station d'épuration »

Figure 28. Fiche de suivi chantier (Pluguffan « Station d'épuration » 2016)

Gestion des espèces invasives sur le territoire du bassin versant de l'Odet 2016

Fiche de suivi chantier

Organisme : [Commune de Pluguffan](#)

Nom de l'intervenant : [Frédéric Baudrillard + SILEN](#)

Espèce invasive

Nom de l'espèce : [Renouée du Japon \(*Reynoutria japonica*\)](#)

Données générales du site

Communes(s) : [Pluguffan](#)

Département : [Finistère](#)

Nom du cours d'eau, plan d'eau, zone humide (barrer la mention inutile) :

Nom du site (lieu dit) : « [Station d'épuration](#) » 1, 2, 3 et 4

Localisation : Carte IGN au 1/25000° N° de la carte : [O519 OT](#)

Nom du Maître d'ouvrage du chantier : [Commune de Pluguffan](#)

Première intervention : ☒ oui ☐ non

Entretien : ☐ oui ☒ non

Date de la 1^{ère} année d'observation : [2016](#)

Date du 1^{er} chantier sur le site : [07.06.2016](#)

Contexte

Type de milieu :

☒ Berge ☐ Cours d'eau ☐ Accotement routier ☒ Talus ☒ Fossé ☐ Plan d'eau ☐ Jardin

Modes d'interventions

Méthode employée :

☒ Arrachage manuel (AMN)

☐ Assec (A)

☐ Traitement chimique (TC)

☐ Arrachage mécanique (AMC). Préciser l'engin :

☐ Actions combinées (AC). Préciser

☐ Fauchage (F). Préciser outil :

☐ Autre : Préciser

Méthodes complémentaires :

☐ Plantations pour augmenter l'ombrage (P). Préciser lesquelles

☐ Pose de bâches (B). Préciser le model et la superficie :

☐ Autres: Préciser

Traitement des déchets :

☒ Exportation (E)

☒ Bâchage sur plateforme pour séchage (BS)

Gestion des renouées Asiatiques sur le territoire du bassin versant de l'Odet

Commune : **Pluguffan**

Lieu dit : « **Station d'épuration** » 1, 2, 3 et 4

Tableau 5. Opérations de gestion effectuées en 2016 (Pluguffan « Station épuration »)

Dates D'interventions	Sation Épuration 1	Sation Épuration 2	Sation Épuration 3	Sation Épuration 4	Total	Type d'intervention	Surface traitée (m ²)	Volume récolté (m ³)
07 juin	X	X				(AMN) par Silen	8+60 = 68 m ²	
09 juin			X	X		(AMN) par Silen	20+12 = 32 m ²	
10 juin	X	X	X	X		(E) (BS)		
05 juillet	X	X				(AMN) par Silen	8+60 = 68 m ²	
06 juillet			X	X		(AMN) par Silen	20+12 = 32 m ²	
08 juillet	X	X	X	X		(E) (BS)		
10 octobre	X	X	X	X		(AMN) par Silen	8+60 +20+12 = 100 m ²	
12 octobre	X	X	X	X		(E) (BS)		
Totaux	6	6	6	6	24		300 m ²	



Figure 29. Site « Station épuration 4» le 25/05/2016



Figure 30. Site « Station épuration 1» le 25/05/2016



Figure 31. Site « Station épuration 1» le 08/08/2016

Tableau 6. Bilan des différentes interventions 2016 (Pluguffan)

Prestataires	Nombre jours d'intervention	Nombre de personnes
Techniciens des communes	3	2
Agents saisonniers		
Entreprise privée – Nom		
Association – Nom SILEN (Insertion)	3	4

C2. Bilan des actions à Pluguffan

Mise à part une préconisation d'arrachage uniquement sur le site de la « Station d'épuration 1 », les plants des autres stations de renouées auraient du être fauchés à environ une quinzaine de centimètres du sol pour éviter une propagation des rhizomes avant d'être évacuées pour stockage. Malheureusement, ils ont également été arrachés.

Ces plants, contenant une quantité de terre trop importante encore accrochée aux racines, n'ont pas permis un bon séchage des matières et ont plutôt favorisé un redémarrage de certains plants par rejets.

Cette masse encore humide et terreuse n'as pas permis le brûlage et devra donc être stockée dans un endroit qui devra éviter une nouvelle contamination des terres vierges.

En résumé :

Point positif : le retrait des renouées sur les sites choisis a permis de limiter la repousse et d'affaiblir les stations.

Point négatif : la démarche dans le traitement des déchets des plantes n'a pas été satisfaisante et doit être améliorée. Des solutions pour régler ce problème seront proposées en 2017.

Secteur de Guengat :

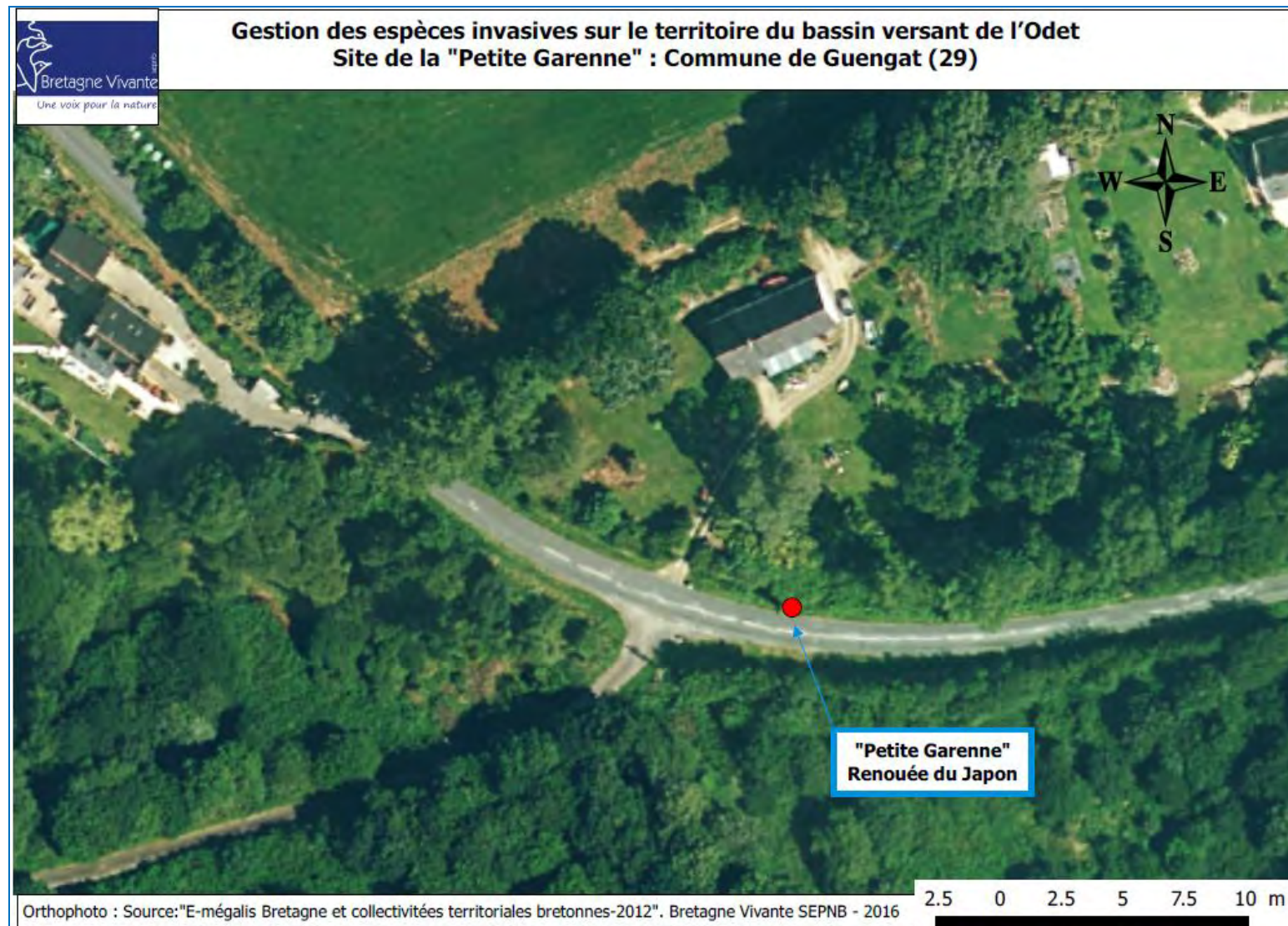


Figure 32. Localisation des stations de renouée du japon sur le site de la « Petite garenne »

C3. Guengat

Sur la commune de Guengat, nous avons décidé d'effectuer une fauche régulière au moins une fois par mois à partir du mois de juillet et ce jusqu'en octobre.

Les produits de fauche sont exportés vers une plateforme de stockage aménagée sur un espace des services techniques de la commune.

Une fois bâchés, ces déchets devaient sécher pour pouvoir être brûlés par la suite.



Figure 33. Préparation du sol



Figure 34. Pose de la bâche



Figure 35. Recouvrement des renouées coupées

Figure 36. Fiche de suivi chantier (Guengat « Petite garenne » 2016)

Gestion des espèces invasives sur le territoire du bassin versant de l'Odet 2016	
Fiche de suivi chantier	
Organisme : Commune de Guengat	
Nom de l'intervenant : Dylan Vincent	
Espèce invasive	
Nom de l'espèce : Renouée du Japon (<i>Reynoutria japonica</i>)	
Données générales du site	
Communes(s) : Guengat	Département : Finistère
Nom du cours d'eau, plan d'eau, zone humide (barrer la mention inutile) :	
Nom du site (lieu dit) : « Petite garenne »	
Localisation : Carte IGN au 1/25000° N° de la carte : O518 OT + O519 OT	
Nom du Maître d'ouvrage du chantier : Commune de Guengat	
Première intervention : ☒ oui ☐ non	Entretien : ☐ oui ☒ non
Date de la 1 ^{ère} année d'observation : 2016	Date du 1 ^{er} chantier sur le site : 12.07.2016
Contexte	
Type de milieu :	
☒ Berge ☒ Cours d'eau ☒ Accotement routier ☒ Talus ☐ Fossé ☐ Plan d'eau ☐ Jardin	
Modes d'interventions	
<u>Méthode employée :</u>	
☐ Arrachage manuel (AMN) ☐ Assec (A) ☐ Traitement chimique (TC)	
☐ Arrachage mécanique (AMC). Précisez l'engin :	
☐ Actions combinées (AC). Préciser	
☒ Fauchage (F). Préciser outil : Débroussailleuse manuelle	
☐ Autre : Préciser	
<u>Méthodes complémentaires :</u>	
☐ Plantations pour augmenter l'ombrage (P). Préciser lesquelles	
☐ Pose de bâches (B). Préciser le model et la superficie :	
☐ Autres: Préciser	
<u>Traitement des déchets :</u>	
☒ Exportation (E) ☒ Bâchage sur plateforme pour séchage (BS)	

Gestion des renouées Asiatiques sur le territoire du bassin versant de l'Odet

Commune : **Guengat**

Lieu dit : « **Petite garenne** »

Tableau 7. Opérations de gestion effectuées en 2016 (Guengat « Petite garenne »)

Dates	Petite Garenne	Type d'intervention	Surface traitée (m ²)	Volume récolté (m ³)
12 juillet	X	(F) (E) (BS)	50 m ²	15 m ³
11 août	X	(F) (E) (BS)	50 m ²	?
02 sept	X	(F) (E) (BS)	50 m ²	?
Total	3		150 m²	



Figure 37. Site « Petite garenne » le 12/07/2016



Figure 38. Site « Petite garenne » chantier de fauche le même jour

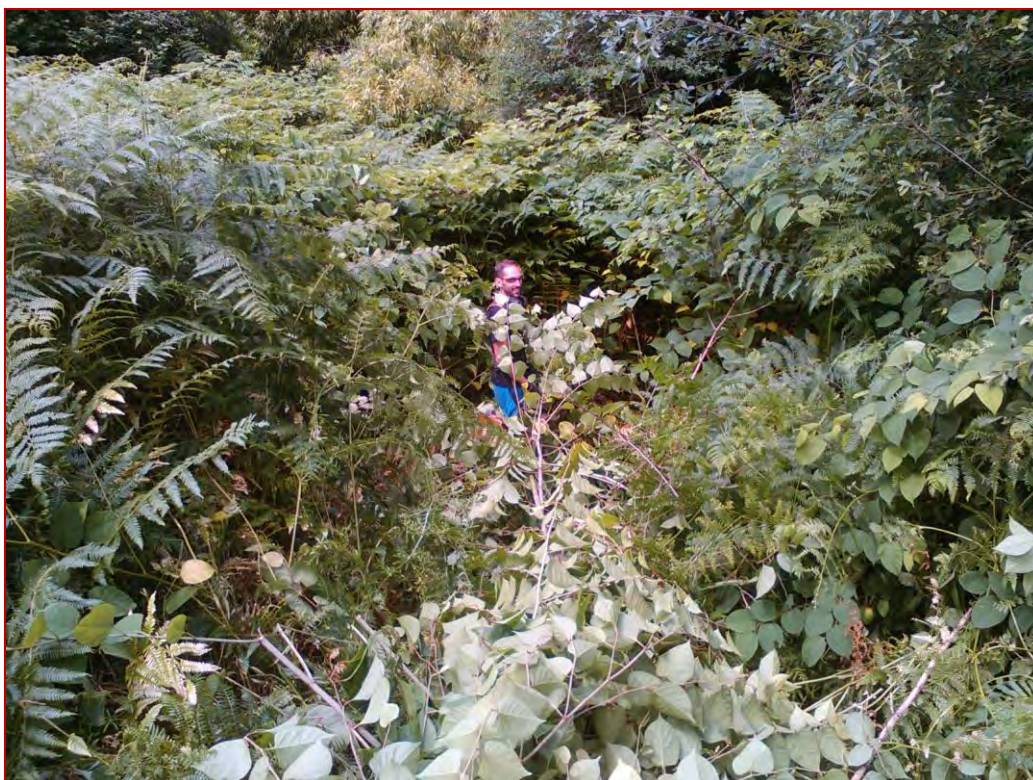


Figure 39. Site « Petite garenne » chantier de fauche suite



Figure 40. Site « Petite garenne » le 09/09/2016

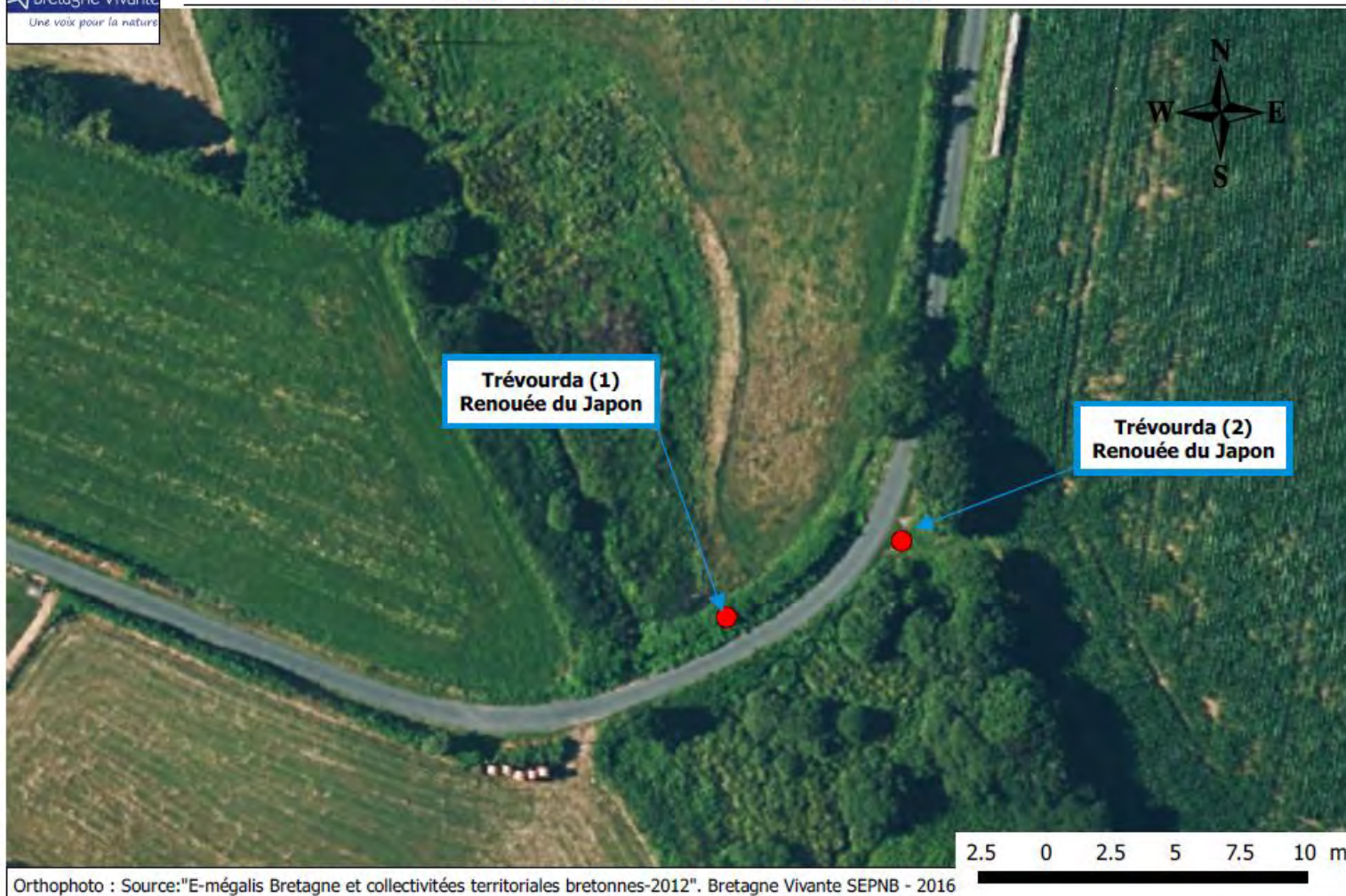


Figure 41. Localisation des stations de renouée du japon sur le site de « Trévourda »

Figure 42. Fiche de suivi chantier (Guengat « Trévourda » 2016)

Gestion des espèces invasives sur le territoire du bassin versant de l'Odét 2016	
Fiche de suivi chantier	
Organisme : Commune de Guengat	
Nom de l'intervenant : Dylan Vincent	
Espèce invasive	
Nom de l'espèce : Renouée du Japon (<i>Reynoutria japonica</i>)	
Données générales du site	
Communes(s) : Guengat	Département : Finistère
Nom du cours d'eau, plan d'eau, zone humide (barrer la mention inutile) :	
Nom du site (lieu dit) : « Trévourda »	
Localisation : Carte IGN au 1/25000° N° de la carte : O518 OT + O519 OT	
Nom du Maître d'ouvrage du chantier : Commune de Guengat	
Première intervention : ☒ oui ☐ non	Entretien : ☐ oui ☒ non
Date de la 1 ^{ère} année d'observation : 2016	Date du 1 ^{er} chantier sur le site : 12.07.2016
Contexte	
Type de milieu :	
☒ Berge ☒ Cours d'eau ☒ Accotement routier ☒ Talus ☒ Fossé ☐ Plan d'eau ☐ Jardin ☒ Champs	
Modes d'interventions	
<u>Méthode employée :</u>	
☐ Arrachage manuel (AMN)	☐ Assec (A)
☐ Traitement chimique (TC)	
☒ Arrachage mécanique (AMC). Précisez l'engin : Pelles et pioches pour décaissage du sol	
☐ Actions combinées (AC). Préciser :	
☒ Fauchage (F). Préciser outil : Débroussailleuse manuelle	☒ Fauche laissée sur place (FP)
☒ Autres: Préciser : Barre de coupe sur tracteur	
<u>Méthodes complémentaires :</u>	
☐ Plantations pour augmenter l'ombrage (P). Préciser lesquelles	
☐ Pose de bâches (B). Préciser le model et la superficie :	
☐ Autres: Préciser	
<u>Traitement des déchets :</u>	
☒ Exportation (E)	☒ Bâchage sur plateforme pour séchage (BS)

Gestion des renouées Asiatiques sur le territoire du bassin versant de l'Odet

Commune : **Guengat**

Lieu dit : « **Trévourda** »

Tableau 8. Opérations de gestion effectuées en 2016 (Guengat « Trévourda »)

Dates	Trévourda 1	Trévourda 2	Total	Type d'intervention	Surface traitée (m²)	Volume récolté (m³)
12 juillet	X			(F) (E) (BS)	200 m²	20 m³
12 juillet		X		(AMC) (E) (BS)	4 m²	?
02 sept	X			(F) (FP)	200 m²	?
02 sept		X		(AMN) (FP)	4 m²	?
07 nov	X	X		(F) (FP)	200 + 4 = 204 m²	?
Totaux	3	3	6		612 m²	?



Figure 43. Site « Trévourda 1 » côté route le 18/05/2016



Figure 44. Site « Trévourda 1 » côté champ le 12/07/2016



Figure 45. Site « Trévourda 1 » Chantier de fauche et exportation le 12/07/2016



Figure 46. Site « Trévourda 1 » le 18/11/2016



Figure 47. Site « Trévourda 2 » le 18/05/2016



Figure 48. Site « Trévourda 2 » le 28/07/2016

Tableau 9. Bilan des différentes interventions cumulées (Guengat 2016)

Prestataires	Nombre jours d'intervention	Nombre de personnes
Techniciens des communes	5	5
Agents saisonniers		
Entreprise privée – Nom		
Association – Nom		

C4. Bilan des actions à Guengat

A l'issue de cette saison « test », plusieurs constats ont été faits.

Points négatifs :

- Un début de fauche trop tardif sur tous les sites qui aurait dû s'effectuer sur les premières pousses suffisamment hautes pour être traitées, c'est-à-dire mi mai (Photo).

- Un volume de fauches trop important à évacuer par rapport aux moyens techniques existants (remorque trop petite et non adaptée, nombres d'aller-retours...Photo).
- Un surplus de temps de travail non planifié pour les agents qui avaient d'autres missions professionnelles à assurer.
- Un séchage sous bâche de qualité moyenne (trop d'humidité liée à la bâche posée entre le sol et les plants. Photo...).

Points positifs :

Les constats faits cette année serviront à améliorer les modes de gestion pour 2017. C'est-à-dire :

- Planifier les actions de gestions des renouées Asiatiques en début d'année.
- En matière de fauche, continuer les expérimentations entamées en 2016, c'est-à-dire laisser les plants fauchés sur les stations pour étudier leur impact sur l'étouffement et le ralentissement de la repousse (Photo...) mais limiter également le travail des agents.
- Evacuer uniquement les fauches en surplus.
- Améliorer le système de stockage et de séchage des plantes exportées.

3/ Bilans et Perspectives

Malgré l'enthousiasme de départ et les bonnes volontés pressenties, il a été difficile de maintenir la dynamique.

Peu de communes ont été représentées par rapport au postulat de départ.

Il en résulte des questionnements sur la suite des actions à prévoir sur les cinq à dix prochaines années. Cette dynamique est pourtant primordiale si nous voulons pérenniser les applications des méthodes de gestion proposées.

Concernant la sensibilisation du public prévue dans le projet initial, peu de communication à travers les bulletins municipaux ou intercommunaux a été proposée. Ces lacunes devront être à tout prix corrigées afin de démultiplier l'information et la prise de conscience d'un maximum de personnes sur ce sujet sensible et collectif.

Deux réunions pour faire le bilan des actions réalisées en 2016 et évoquer les perspectives pour les années à venir se sont déroulées à Guengat et Landudal le 1^{er} décembre et sont présentées ci-après.



Réunion bilan action renouées asiatiques – Mairie de Guengat – 1^{er} décembre 2016

Bilan 2016

Compte rendu de la réunion du 1^{er} décembre 2016

Rédacteur : Julien Le Dez

Etat de présence

Prénom, nom	Structure	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
<i>Blanchard Anne-Sophie</i>	<i>Sivalodet</i>	X		
<i>Ferré Bruno</i>	<i>Bretagne vivante</i>	X		
<i>Le Dez Julien</i>	<i>Sivalodet</i>	X		
<i>Stanquic Jean-Yves</i>	<i>Mairie de Guengat</i>	X		
<i>Vincent Dylan</i>	<i>Mairie de Guengat</i>	X		

Déroulement de la réunion

1. Présentation du bilan et des perspectives d'actions futures

Bruno Ferré, après un bref rappel du contexte sur le territoire du bassin versant de l'Odét, présente à l'aide d'un diaporama (Cf PJ au compte rendu) le bilan 2016 de l'action renouées asiatiques sur les communes de Guengat, Plonéis et Pluguffan.

2. Déroulement des discussions

Vincent Dylan évoque les différentes techniques qu'il a utilisé avec les équipes de la mairie de Guengat. Il expose également les difficultés rencontrées notamment le problème du transport des matières fauchées. Pour lui, la meilleure technique est de ne pas exporter la fauche et de la laisser sur place afin d'éviter tout risque de dispersion de la renouée.

Bruno Ferré rappelle que plus on fauche un site de renouée, plus on la fatigue car elle développe un dynamisme de repousse des tiges fauchées. Cela entraîne une moindre colonisation de l'espace.

Il rappelle également que les arrêtés préfectoraux de brûlage des plantes invasives sont effectifs et peuvent être pris par chaque commune qui le souhaite.

Jean-Yves Stanquic annonce que l'action sera reconduite sur les deux sites expérimentaux pour 2017. Il évoque également les problèmes d'invasion par la renouée du site privé de la petit garenne et déplore le manque d'intérêt global (élus / citoyens) vis-à-vis des plantes invasives.

Anne-Sophie Blanchard mentionne également les difficultés de communication au niveau des plantes invasives ainsi que sur les lacunes relatives à la notion de la biodiversité.

Bruno Ferré souligne que cette action ne peut être efficace uniquement sur un suivi et une réflexion à long terme (5 années minimum).



Réunion bilan action balsamine de l'Himalaya – Mairie de Landudal– 1^{er} décembre 2016

Bilan 2016

Compte rendu de la réunion du 1^{er} décembre 2016

Rédacteur : julien Le Dez

Etat de présence

Prénom, nom	Structure	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
<i>Bourhis Béatrice</i>	<i>Marcheuse</i>	X		
<i>Ferré Bruno</i>	<i>Bretagne vivante</i>	X		
<i>Le Dez Julien</i>	<i>Sivalodet</i>	X		
<i>Deuil Valérie</i>	<i>Mairie de Landudal / Elue</i>	X		
<i>Gestin Philippe</i>	<i>Mairie de Briec / Elu</i>	X		
<i>Messenger Raymond</i>	<i>Mairie de Landudal / maire</i>	X		
<i>Perron André</i>	<i>ERB</i>	X		
<i>L'Haridon Nelly</i>	<i>Mairie de Landudal / Elue</i>		X	

Déroulement de la réunion

1. Présentation du bilan et des perspectives d'actions futures

Bruno Ferré, après un bref rappel du contexte sur le territoire du bassin versant de l'Odet, présente à l'aide d'un diaporama (Cf PJ au compte rendu) le bilan 2016 de l'action balsamine de l'Himalaya sur les communes de Briec, Edern et Landudal.

2. Déroulement des discussions

***Raymond messenger** évoque les difficultés de communication autour de la thématique des plantes invasives. Il fait également le constat que les communes de Briec et Edern n'ont pas participé à la démarche même si une majorité des actions ont été réalisées sur leur territoire.*

***Bruno Ferré** rappelle que son action a pour but de rendre autonome les communes vis-à-vis de la gestion des plantes invasives et que chaque collectivité doit intégrer et gérer cette problématique sur une politique de long terme afin d'être efficace.*

***Julien Le Dez** rappelle brièvement le bilan de la journée de la nature qui s'est déroulée le dimanche 22 mai 2016 et demande si une deuxième édition sera organisée.*

***Philippe Gestin** répond qu'avec la fusion Quimper communauté / Pays Glazik rien n'est décidé pour 2017. Il reconnaît également que l'engagement de la commune de Briec n'a pas été bon pour 2016 et qu'il fera le nécessaire pour 2017. Il demande à ce que les réunions publiques 2017 se déroulent sur Briec.*

L'assemblée trouve intéressante cette idée et valide ce choix.

***Raymond messenger** souhaite que l'action sur le Langelin soit pérennisée pour les deux années à venir (2017 et 2018) et s'engage à présenter le projet au sein du bureau syndical du Sivalodet. Il souhaite également que les arrachages démarrent plus tôt dans la saison (idéalement en avril) afin de mobiliser plus de bénévoles.*

***Bruno Ferré** rappelle que la plante est difficilement identifiable à cette période. Le choix de mai/juin est plus propice. Il rappelle que pour être efficace, l'action 2017 devra se dérouler sur les zones arrachées en 2016.*

Le choix des dates d'intervention sur le Langelin se fera en début d'année 2017 après concertation avec l'ensemble des communes et associations participantes.

Pour conclure, les perspectives d'évolution du projet pour l'année prochaine, seront définies lors d'une réunion de bilan présentée aux différents partenaires par le Sivalodet et Bretagne Vivante le 30 janvier 2017.